



Nos pensées accompagnent les familles et proches de collègues décédés depuis que Christophe CASTANER est Ministre de l'Intérieur

Nombre de suicide dans la Police Nationale depuis sa prise de fonction : **72** Nombre de morts dans la Police Nationale dû au COVID-19 : **4**

Un 13^{ème} collègue s'est donné la mort cette année, le 25 avril.

Il y a un an Christophe CASTANER présentait son plan de lutte contre le suicide à l'Hôpital des Gardiens de la Paix.

Bilan +33 suicides et 33 nouvelles familles endeuillées.

Nous pouvons donc affirmer que le Ministre de l'Intérieur a mis un sparadrapp sur jambe de bois.

A la différence des syndicats majoritaires, qui le sont à la suite d'une fraude électorale cautionnée par le ministère, nous ne siégeons pas au Comité Technique Ministérielle, qui pourrait proposer des solutions.

Cependant nous agissons contre cette cogestion, qui coûte la vie de nos collègues broyées par le désespoir, à cause d'une perte de sens de leur métier de gardien de la paix, si souvent dévoyé et à cause d'une partie de la hiérarchie pratiquant un management inhumain.

Nous avons dressé un constat et formulé des propositions, mais aucune réaction.

Nous avons manifesté avec les associations de policiers en colère et d'autres syndicats non représentatifs, mais aucune réaction.

Nous avons déposé plainte contre notre employeur pour harcèlement moral au travail, en suivant l'exemple des syndicats de France Télécom / Orange, qui ont obtenu la condamnation de leurs directeurs pour ce motif. Aucune réaction, mais nous espérons que la Justice permettra de protéger la vie des personnels de la Police Nationale, qui meurent plus de leur propre main que contre des criminels ou des terroristes.

Un nouveau fléau est venu s'ajouter le COVID-19. Un 4^{ème} collègue, commandant de Police à Metz vient d'en mourir.

Une fois de plus notre employeur a mis délibérément nos vies en danger, ne nous mettant pas les moyens de protection adéquat, comme des masques. Pire même pour camoufler son incompetence, nous avions interdiction de porter des masques.

Nous avons alerté une nouvelle fois le ministre de l'Intérieur, mais aucune réaction.

Nous avons fait des propositions pour obtenir des masques, en fabriquer ou les reconditionner, malgré que le Conseil d'Etat aux ordres du pouvoir et non des Libertés, ait décidé qu'il n'y avait pas de pénurie de masques et que nous n'avions pas d'interdiction d'en porter. Mais de Christophe CASTANER aucune réaction.

Nous avons donc déposé plainte contre nos ministres de tutelles et nos directeurs et chefs de service ayant préféré complaire aux politiques plutôt que protéger les personnels dont ils ont la responsabilité.

Nos actions ne rendront pas la vie aux défunts et n'atténueront pas la douleur des familles endeuillées. Cependant nous espérons qu'elles sauveront la vie à d'autres collègues et que Justice sera rendue pour ceux qui nous ont quitté.

« Il ne faut pas compter sur ceux qui ont créé les problèmes pour les résoudre »

Albert EINSTEIN